

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de la
biodiversité et des négociations internationales sur
le climat et la nature

Arrêté du 27 février 2026

fixant la composition du jury du concours interne et externe sur épreuves pour le recrutement d'élèves administrateurs des affaires maritimes (article 4-1) ouvert au titre de l'année 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la défense (partie législative), notamment le livre Ier de la partie 4 ;

Vu le décret n° 2012-1546 du 28 décembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs des affaires maritimes, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté interministériel du 29 janvier 2013 modifié, portant organisation des concours pour le recrutement d'élèves administrateurs des affaires maritimes ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours sur épreuves pour le recrutement d'élèves administrateurs des affaires maritimes ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête

Article 1er

Le jury du concours pour le recrutement d'élèves administrateurs des affaires maritimes ouvert au titre de l'article 4-1 du décret statutaire n° 2012-1546 du 28 décembre 2012 modifié est composé comme suit :

Président

- Monsieur SELLIER Guillaume, administrateur général hors classe des affaires maritimes, inspecteur général des affaires maritimes

Membres

- Madame CHAUMETTE Anne-Laure, professeure des universités 2e classe, professeure agrégée des facultés de droit,
- Monsieur DE BEAUREGARD Guillaume, administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes, directeur de l'École du service public de la mer Commandant de l'École d'administration des affaires maritimes,
- Monsieur GIRAUD Paul, professeur des universités de 1ère classe, professeur agrégé des facultés de droit,
- Madame PONDAVEN Claude, professeure des universités de 1ère classe, professeure agrégée des universités.

Article 2

Est adjoint au jury national en qualité de concepteur, de correcteur et d'examineur qualifié pour les épreuves à options :

- Madame RUITTON Sandrine, maître de conférences de classe normale.

Article 3

Est adjointe au jury en qualité de conceptrice, de correctrice et d'examinatrice pour la langue anglaise :

- Madame ROKOSZ Kathleen, professeure certifiée de classe exceptionnelle - 4ème échelon, professeure agrégée d'anglais.

Article 4

Sont adjoints aux jurys pour les épreuves sportives, les examinateurs du ministère des armées dont les noms suivent :

- Monsieur ALONZO Gabriel - second maître –marine nationale
- Monsieur BARON Maxence - second maître –marine nationale
- Monsieur LABROUSSE Sébastien – secrétaire administratif de classe normale
- Monsieur MARCO Steve – maître -marine nationale
- Monsieur SZYMONIK Thibaut – premier maître- marine nationale

Article 5

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le, 27 février 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Pour la ministre et par délégation

La sous directrice du recrutement et de la mobilité

Signé le 27/02/2026 à 15 :02 :54

Virginie LENOBLE